

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – BILAN FINANCIER 2021

Association Happy Cultors

Mardi 5 Avril 2022 – Pays de Belvès

Présentation des points abordés pendant l'AG :

- Tour d'humeur et introduction
- Bilan financier 2021 : Point financier et présentation des comptes annuels

par Mr David Chouquet expert-comptable

puis validation par vote à la majorité des membres présent.e.s et représenté.e.s

- Budget, projets et perspectives financières 2022
- Gouvernance
- Le pot de fin !

Les personnes présentes :

Carmen Bobon, Margaux Bounine-Cabalé, Marina Caussade, Michelle Constant, Agnès Curat, Brice Passarotto, Isabelle Pigrée, Vénitia Simonnot et enfin David Chouquet expert-comptable.

INTRODUCTION

Rappel de l'historique de la création de l'association (24 mars 2017) et de sa réorientation pour 2020 – 2023 vers une association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable à destination de tous les publics.

L'association c'est aussi, un collectif :

- 7 membres du Conseil d'Administration,
- 150 adhérents (ce nombre a triplé en deux ans),
- Une association employeuse avec 4 salariées aujourd'hui (en 1 an et demi).

Elle est organisée en 13 pôles : certains sont opérationnels (potager, pépinière, évènementiel...) et d'autres représentent les fonctions supports (gouvernance partagée, finance...).

L'accès à l'éducation est au cœur des activités (de découverte et d'expérimentation du vivant ; cultivé et sauvage) que l'on déploie sur notre territoire, à Belvès en Dordogne et sur les communes aux alentours.

Il devenait inconcevable – dans un contexte de 6^e crise d'extinction de la biodiversité avérée, de changement climatique alarmant – de ne pas accompagner le grand public dans la compréhension du vivant, des écosystèmes, du cycle végétal, du cycle de production de notre alimentation.

C'est pour cette raison que nous avons choisi de **développer un panel d'actions d'éducation à la nature** basées sur l'expérimentation, la responsabilisation, le faire-ensemble et la joie de vivre à destination de tous les publics et en nous appuyant sur les ressources et les acteurs du territoire.

Le projet associatif à ce jour se présente comme suit « Contribuer à la transition écologique du Pays-de- Belves et des communes alentours par le biais d'actions collectives, d'une boîte à outils et d'un projet de ferme pédagogique. »

Projection du teaser 2021 (cliquer [ICI](#) pour le visionner)

Lors de l'AG précédente nous avons consenti tous ensemble à dissocier ce temps fort de la vie associative qu'est une assemblée générale en deux assemblées :

- Une **AG bilan moral en fin d'année** pour parler de toutes les actions menées et projets ;
- Une **AG bilan financier au printemps pour clôturer nos comptes** de l'année passée car c'est la période des appels à projets, des demandes de subventions...

BILAN FINANCIER ANNÉE 2021

Point financier

Dans la présentation des comptes annuelles qui va suivre, vous pourrez noter une nette différence entre le réalisé 2020 et le réalisé de 2021, en effet l'année 2020 a été une année de lancement pour l'association : c'est grâce à l'implication bénévole et à l'accompagnement de l'incubateur Émergence Périgord que nous avons réussi à lever les fonds nécessaires au développement de l'association et au démarrage du salariat en septembre 2020 avec le poste de coordinatrice et responsable agricole.

Pour l'année 2021

L'association se lance dans l'aventure :

Augmentation nette de la masse salariales avec l'embauche (49 884€) :

- ⇒ Coordinatrice & responsable agricole : Margaux BOUNINE-CABALÉ ;
- ⇒ Chargée de gestion : Isabelle PIGRÉE ;
- ⇒ Chargée de mission ferme pédagogique : Nelly LE CAROFF ;
- ⇒ Chargée de projet agricole & animation : Mathilde MARTY.

Augmentation des autres postes de dépenses, lié à la vie de la structure (on devient une petite entreprise) et à la réalisation du projet associatif :

- ⇒ Achats : petit matériel et consommables ;
- ⇒ Services extérieurs : sous-traitance, assurances, entretien et réparations, frais bancaires, postaux, de déplacement, honoraires comptables ;
- ⇒ Dotations aux amortissements en lien avec le budget participatif.

Nos produits vont également augmenter :

1. **Par nos prestations** (pour un montant de 9 832€ au total), cela comprend :
 - Des ateliers de formation auprès d'un groupe d'étudiants à la Sorbonne en Master BIOTERRE, auprès des jardiniers du département ou encore rédaction d'articles ;
 - De l'accompagnement et l'animation de potager sur site : jardin partagé d'Urval, les potagers pédagogiques de la crèche, du centre de loisirs et du collège de Saint Cyprien.
2. **Par nos ventes via notre pépinière participative** : vente de plants et semences aux départements, pour les différents potagers suivis et aux magasins de producteurs (pour un montant total de 2595€).
3. **Par nos cotisations et dons d'adhérents** : 2644€.
4. **Par nos subventions** 56 126€ :
 - La mairie de Belvès 2 000€ ;
 - Le département avec le FDVA 5 500€ ;
 - La région avec le dispositif AMPLI 10 000€, la DREAL 4 000€ et un financement AMI innovation sociale avec 30 000€ (soit 9000€ en 21, 9000€ en 22 et 12 000€ en 2023) ;
 - L'état avec le chèque numérique 500€ et les aides à l'emploi soit 13 226€ ;
 - Organismes privés comme la fondation Aésio 3000€, la fondation du crédit coopératif avec le prix régional de l'inspiration en ESS 3 500€ et la fondation Léa Nature 10 000€ (soit 5 000€ en 21 et 5 000€ en 22) et enfin Groupama 400€.

Nous avons aussi par rapport à 2020 **valoriser l'investissement des bénévoles** tout au long de l'année sur les différents pôles d'activités de l'association mais aussi de dons et de prestations en nature.

Cela représente :

- 631,50 hrs de bénévolat soit 6618€ ;
- Partenariat avec Florentaise, don de terrain utilisable en agriculture biologique d'une valeur de 2 200€ ;
- Aide en nature de la Mairie de Belvès à travers l'implication des agents communaux : création de l'abri de jardin, interventions sur la parcelle (fumier, broyat, débroussaillage, réparation du portail, installation des marches d'escalier) soit 1 027€.

Présentation des comptes annuels 2021

Par monsieur David Chouquet Expert-comptable

Cf. Présentation power point et Rapport et Comptes annuels 2021

- ⇒ *Question de Brice Passarotto* : Qu'en est-il des réserves ?
- ⇒ *Réponse de David Chouquet* : Elles représentent le fond de roulement. On ne peut pas se servir dans les réserves.

Validation du Bilan Financier 2021

Par vote à la majorité des membres présent.e.s et représenté.es

⇒ Les membres de l'association valident à l'unanimité par le vote le bilan financier 2021.

BUDGET et PROJETS 2022

Pour 2022, nous envisageons **un budget global de 156 567€ qui se décline en 4 volets principaux (définis selon nos prestations) :**

1. Volet mise en place et animation de potagers pédagogiques : 25 464€ soit 16% du budget global ;
2. Volet pépinière de plantes (potagères, fruitières, aromatiques & fleurs) : 34 493€ soit 22% du budget global ;
3. Volet animation (ateliers de transmission, sensibilisation, articles) : 19 172€ soit 12% du budget global ;
4. Volet vie associative (ateliers divers autour du vivant, fonctionnement de l'association, animation du collectif) et développement du projet de ferme pédagogique : 77 438€ soit 49% du budget global.

On pourra noter une **augmentation conséquente de notre budget par rapport à 2021**, il double :

- ⇒ **Pour répondre au financement du développement de notre projet associatif** à travers un budget de fonctionnement de 100 725€ contre 72 795€ en 2021 (soit 28% de plus).
- ⇒ **Pour répondre au financement des projets** d'une enveloppe totale de 55 842€ :
 - **Court-métrage** « *Quel est l'impact du vivant sur le développement de nos enfants ?* » Ce projet audiovisuel a pour objectif de sensibiliser à une échelle plus large.
 - **Projet Semences et pépinière** : L'association HAPPY CULTORS a la perspective d'aller plus loin autour de la semence : « *Boucler la boucle de production en sélectionnant et multipliant nos semences tout en optimisant la serre pépinière (utilisée que la moitié de l'année) pour les y sécher. On pourrait ainsi réellement agir de la graine à l'assiette* ». Et souhaite également améliorer ses outils de transmission à travers la création graphique de 7 fiches techniques.
 - **Phase 2 du développement du projet de ferme pédagogique** : rallonger de quelques mois la mission de Nelly pour passer du diagnostic à l'opérationnel.

Quels financements pour 2022 ?

Des produits issus :

- ⇒ **De notre chiffre d'affaires** :
 - Adhésions, dons ;

- Prestations : Sensibilisation, formation des jardiniers du département, sise en place et animation des potagers pédagogiques ;
- Vente de plants.

Notre autofinancement ne représente que 11% du budget total de la structure.

⇒ **D'aides à l'emploi** : Via nos embauches en contrat PEC parcours emploi compétences. Cette année les taux d'aide ont baissé, une prise en charge entre 30% et 50% du salaire brut contre 60% et 80% l'année précédente. Pour 2022, les aides permettrons donc une prise ne charge à hauteur de 37% de la masse salariale.

⇒ **De subventions publiques :**

- FDVA : 10 500€ ;
- Département : 15 350€ ;
- Financement AMI innovation sociale : 9 000€ (et 9 000€ pour 2022), ainsi qu'une rallonge de 12 000€ pour 2023 ;
- Pôle emploi & Cap emploi : 32 336€ ;
- Commune de Belvès : 3 000€.

⇒ **De subventions privés :**

- Fondation de France : 10 000€ ;
- Léa Nature : 10 000€ (répartis sur 2 ans 21 et 22) ;
- Léa Nature coopération : 10 500€ ;
- Gide Pro Bono : 10 000€ ;
- Grandir avec la nature, appel à communs : 15 000€ ;
- Crédit Agricole caisse régionale : 10 000€ ;
- Crédit Agricole caisse locale : 1 000€.

⇒ **Campagne de Financement participatif** : Sur la démarche artistique du court métrage (campagne prévue à la rentrée 2022 ou au printemps 2023 selon l'évolution du financement du projet).

Nos fonds viennent essentiellement des appels à projets, depuis le début de l'année nous avons acquis 53 000€ soit 38 000€ pour le fonctionnement et 15 000€ pour de l'investissement.

Nous avons obtenu une subvention d'investissement pour le projet semences et pépinière d'un montant de 15 000€ de la fondation AG2R la mondiale.

Aujourd'hui, nous finançons notre budget global souhaité à hauteur de 63%. Nous priorisons dans un premier temps le financement de notre budget nécessaire au fonctionnement de l'association qui est d'environ 100 725€ (il nous manque 15% pour l'atteindre) puis nous financerons les différents projets en fonctions des autres fonds levés.

Nous avons déjà levé des fonds pour 2023 avec la fondation Gide Pro Bono à hauteur de 10 000€ et l'appel à projet régional AMI innovation sociale à hauteur de 12 000€.

PERSPECTIVES

Nos Besoins

- ⇒ Renforcer et développer notre projet associatif, concilier notre projet social et notre projet économique ;
- ⇒ Pérenniser nos actions ;
- ⇒ Pérenniser les emplois ;
- ⇒ Comblent nos besoins financiers.

Nos contraintes

- ⇒ Des subventions par projets et non destinées directement au fonctionnement ;
- ⇒ Une dépendance aux aides à l'emploi qui sont en baisse.

Nos actions

- ⇒ Structuration financière avec l'expert-comptable sioracois David Chouquet ; cela apporte du crédit à notre association face aux financeurs, nous permet d'améliorer notre suivi budgétaire avec la mise en place d'outils de gestion ;
- ⇒ Augmentation de nos prestations et création de nouvelles (autour de la formation) ;
- ⇒ Multiplication des appels à projets, certes chronophage mais nécessaire ;
- ⇒ Recherche de nouveaux partenaires financiers ;
- ⇒ Lancement de la démarche de demande d'agrément : validation d'un tronc commun entre l'agrément d'intérêt général, l'agrément JEP (jeunesse et éducation populaire) et celui de l'éducation nationale. Être agréés pour une association c'est une reconnaissance de qualité apportée par l'État qui nous ouvre de nombreuses opportunités : prétendre à des réductions de cotisation Urssaf, solliciter une subvention Fonjep pour l'emploi d'un salarié, être reconnu d'intérêt général (ce qui permet à une association de recevoir des dons plus facilement car elle peut délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs).

Nos atouts

- ⇒ Un conseil d'administration, des bénévoles et des salariées dynamiques et motivés ;
- ⇒ Un expert-comptable ;
- ⇒ Un accompagnement et des formations des salariées et des bénévoles avec France Active, la Ligue de l'enseignement, Agro bio et autres acteurs ;
- ⇒ Une reconnaissance de nos actions sur le territoire par nos partenaires actuels.
- ⇒ On parle de nous !

LES CHANGEMENTS DE GOUVERNANCE

- ⇒ Membre du conseil d'administration sortant : Après 2 ans dans notre structure Brice Passarotto démissionne de son poste de trésorier. Une autre personne du conseil d'administration se propose pour ce poste jusqu'à l'AG bilan moral de l'automne : Leslie Dion.
- ⇒ Membre du conseil d'administration entrant : Agathe Cecillon rentre au CA pour une co-présidence avec Carmen Bobon.

Validation du changement de gouvernance

Par vote à la majorité des membres présent.e.s et représenté.es.

- ⇒ Les membres de l'association valident à l'unanimité par le vote le changement de gouvernance.